

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 26 février 2026**

D03_26022026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 6 de la galerie des amphis sous la présidence de Serge SLAMA, Président du Conseil académique de l'UGA.

Point à l'ordre du jour : approbation concernant les capacités d'accueil en MMOP pour l'année 2026-2027

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, ORSINI-SAILLET Catherine, SEIDELIN Signe, BOURREL Romain, BRETON Jean, DE ROSNY Eve, DEPRET Christian, MACLEAN Catriona, MARTINEZ MARCOUX Marie-José, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, VALARCHER Olivier, NEVES Manuel, RAMBAUD Sarah, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, PETRON Emma, DANIEL Maeva, DECHENAUD Émile, GIRODE Amélie, DUMON Astrid.

Membres représentés : VADCARD Lucile (procuration à DEPRET Christian), DEPAU Giovanni (procuration à VALARCHER Olivier), BAILE Henri (procuration à CHAACHOUA Hamid), CASTEBRUNET Hélène (procuration à GIROUD Séverine), CARNEL Jean-Stéphane (procuration à BOURREL Romain), HAMDI-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), RICHARD Louison (procuration à DECHENAUD Émile), HADEF Sofiane (procuration à WARIN Malo), VIRICEL Elise (procuration à BERIO Clémence).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L 612-6 et suivants ;

Vu les statuts de l'Université ;

Considérant la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études des formations de Médecine, de Maïeutique d'Odontologie et de Pharmacie, comme présentées en annexe ;

Considérant que la présente délibération **annule et remplace** celle intervenue en CFVU du 27 novembre 2025 ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les capacités d'accueil en MMOP pour la rentrée 2026-2027.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	26
Membres représentés	9
Nombre de votants	35
Voix favorables	31
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie MMOP pour la rentrée 2026-2027.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 9 mars 2026

Le Président du Conseil académique
de l'Université Grenoble Alpes



Publié le : 9 mars 2026

Transmis au Rectorat le : 9 mars 2026